

STEASA



Maitre d'ouvrage :
STEASA / Saint Rambert en Bugey

Profils
Etudes

Maitre d'œuvre :
Profils Etudes

Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement, de renouvellement du réseau d'eau potable

Réunion d'information publique
Du mercredi 27 novembre 2024

Entreprises travaux réseaux :



Travaux réseaux humides inscrits au **programme de travaux** établi à l'issu de diagnostics sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable de la commune et en amont de la réalisation des travaux de voirie.

Réseau assainissement (eaux usées et eaux pluviales) :

- Présence d'un réseau unitaire en partie vétuste et saturé lors des fortes pluies,
- Déversement par un déversoir d'orage au milieu naturel en période pluvieuse,
- Saturation du réseau de transit vers la station d'épuration et des postes de relevages.

Réseau eau potable :

- Réseau d'adduction d'eau potable ancien et vétuste,
- Dimensionnements non adaptés.

Voirie :

- Volonté de la commune de réaliser l'aménagement de voirie du hameau.



Objectifs des travaux

Mise en séparatif du réseau assainissement (eaux usées et eaux pluviales) :

- Amélioration du fonctionnement du réseau,
- Garantie du bon état des réseaux afin de limiter les interventions ultérieures à la réfection de voirie,
- Diminution des volumes déversés dans l'Albarine au niveau du déversoir d'orages,
- Délestage du poste de relevage (réduction du temps de fonctionnement, de la consommation électrique et l'usure des pompes),
- Réduction de la charge hydraulique arrivant à la station d'épuration.

Remplacement du réseau eau potable :

- Amélioration du fonctionnement du réseau,
- Garantie des besoins en eau potable,
- Sécurisation du réseau avec un maillage,
- Assurer la défense incendie,
- Renouvellement des branchements.

Aménagement de voirie :

- Sécurisation du hameau,
- Amélioration du cadre de vie.



Les intervenants et acteurs du projet

Maitrise d'ouvrage / Porteurs du projet



Maitrise d'œuvre



Entreprises de travaux



Coût et financement

Montant des travaux
réseaux humides:

1 218 000,00€ TTC

Financement par fonds propres



STEASA

771 387,62€ TTC



446 612,38€ TTC

Usagers

Factures eau potable et assainissement

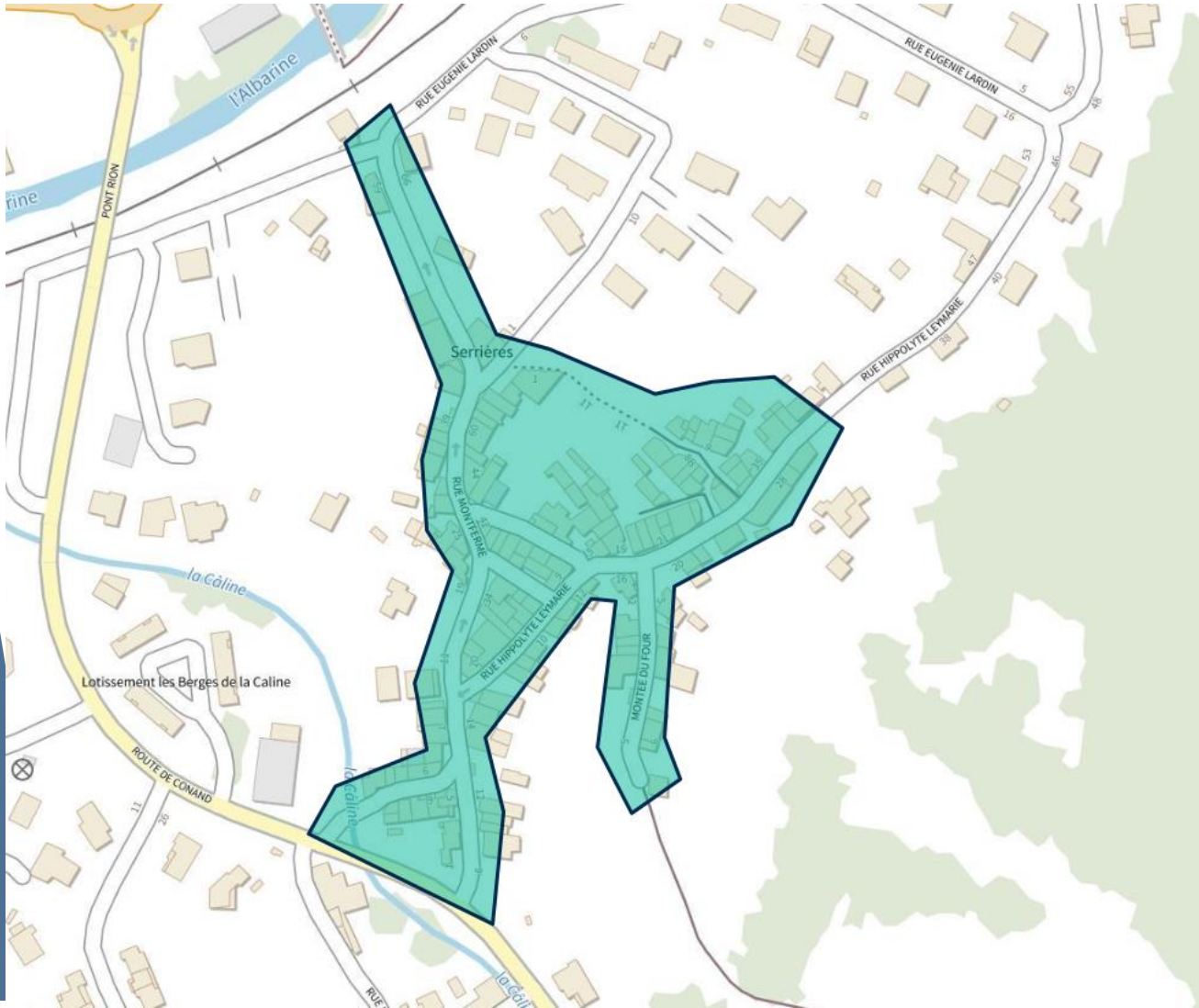
Subventionneurs



AIN⁰¹
le Département



Emprise du projet



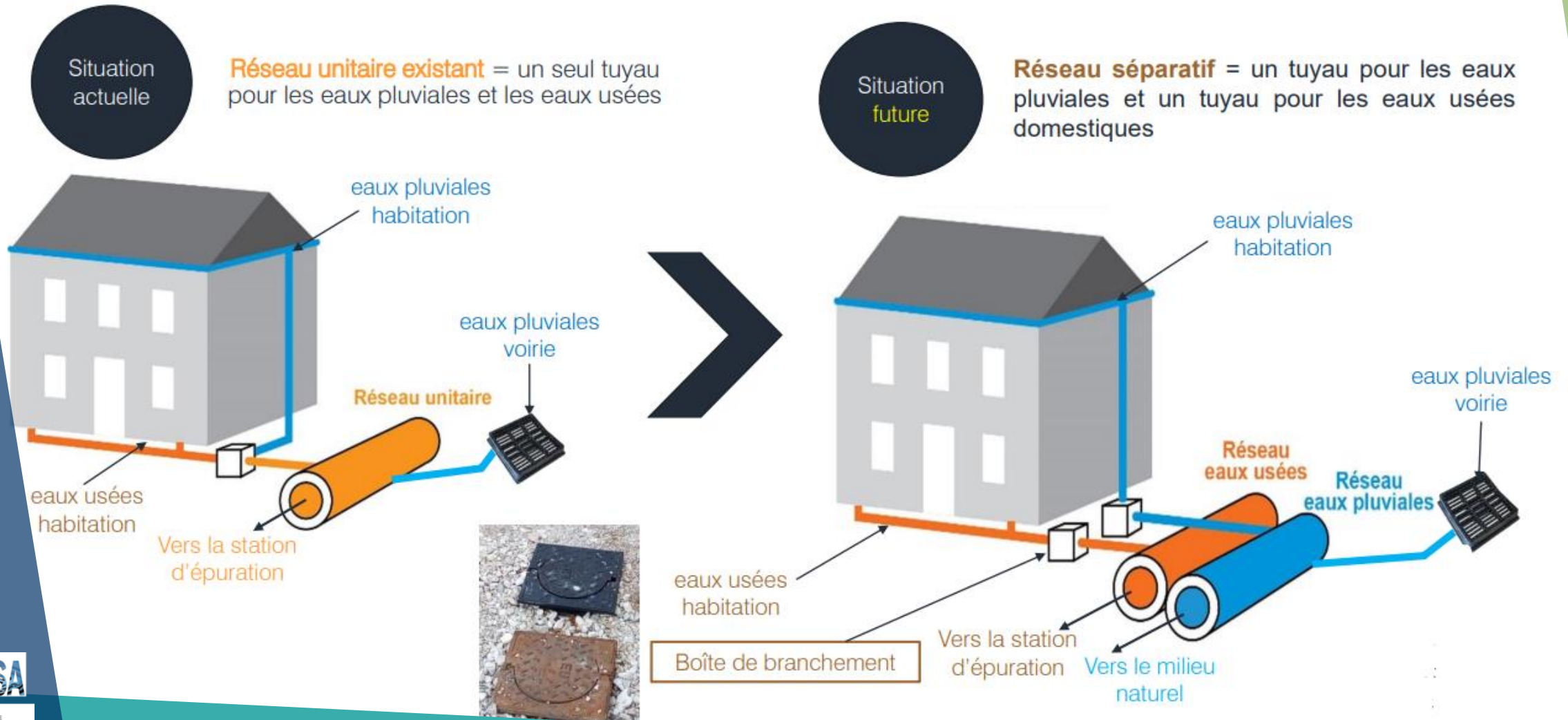
Secteurs concernés :

- rue Hippolyte LEYMARIE (en partie),
- rue Montferme,
- montée du Four,
- rue du Moulin,
- rue Chardière,
- ruelle de la Fontaine.



Nature et contenu des travaux

En quoi consiste les travaux envisagés sur le réseau d'Eaux Usées ?



Nature et contenu des travaux

Position de vos boites de branchement eaux usées

Objectif des enquêtes réalisées :

- Faire le point avec les installations existantes,
- Définir le positionnement et la profondeur des boites de branchement à mettre en limite de propriété,
- Adaptation du nombre de boites de branchement par rapport à la situation existante.
- **Toute boite de branchement ou regard compteur d'eau supplémentaire sera à la charge financière du demandeur**

Pour l'habitation non viabilisée actuellement :

- Possibilité de mise en place de boites en attentes ,
 - Possibilité de mise en place de regards compteurs,
 - Comment ?
 - > Faire une demande dès que possible
- à la charge financière du demandeur**



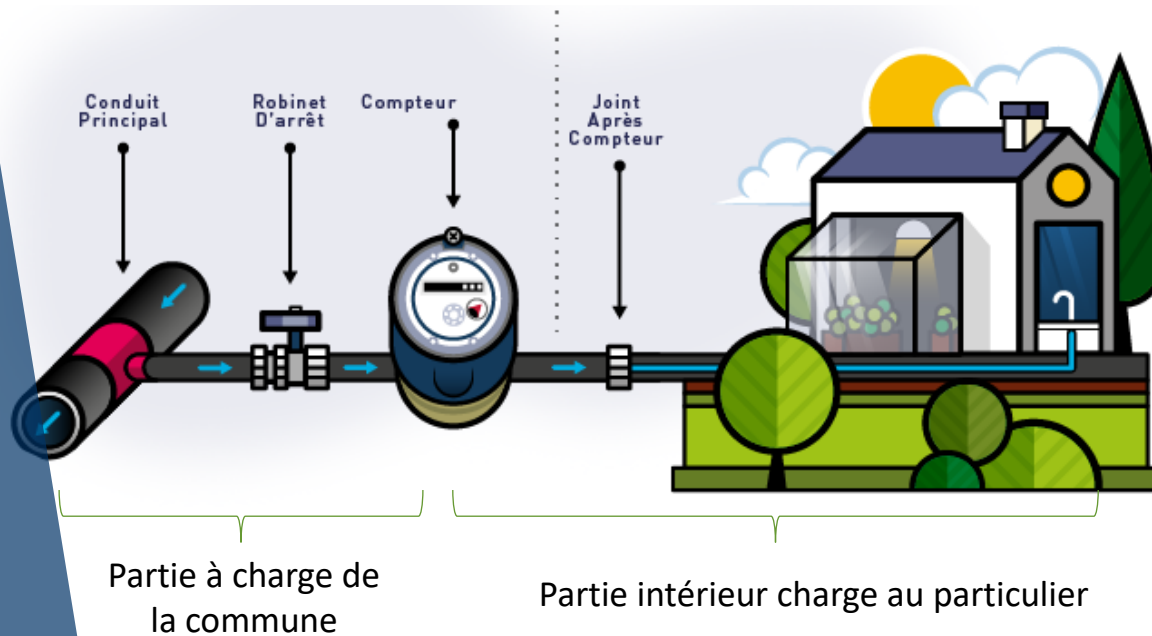
Nature et contenu des travaux

En quoi consiste les travaux envisagés sur le réseau d'eau potable ?

Renouvellement de la conduite principale et des branchements jusqu'en limite du domaine public/privé

Cas unique : Renouvellement du branchement actuel jusqu'au compteur actuel dans la mesure du possible et pose en limite de propriété d'un nouveau regard compteur.

En cas de fuite après compteur la réparation du branchement est à la charge du particulier .



Lors des travaux les coupures d'eau seront annoncées 48h avant, sauf urgence

Gestion de la circulation durant les travaux

Gestion de la circulation :

- Travaux en rue barrée exclusivement,
- Accès secours maintenus,
- Accès riverains piétonne maintenu,
- Dans la mesure du possible, accès véhicules rendus les week-ends.

Des contraintes ? (soins à domicile, travaux, ...)



Prise de contact direct avec le chef de chantier sur place toute la journée



Stationnement :

Nouveau parking des Blachères
Parking rue Eugenie Lardin utilisé également par la base vie.



Gestion des points de collectes

Des points de collectes seront mis en place durant les travaux et en fonction de l'avancement de ceux-ci :

Ces points de ramassage seront matérialisés
Par des panneaux qui seront mis en place par
Les entreprises



Programme des travaux réseaux humides:

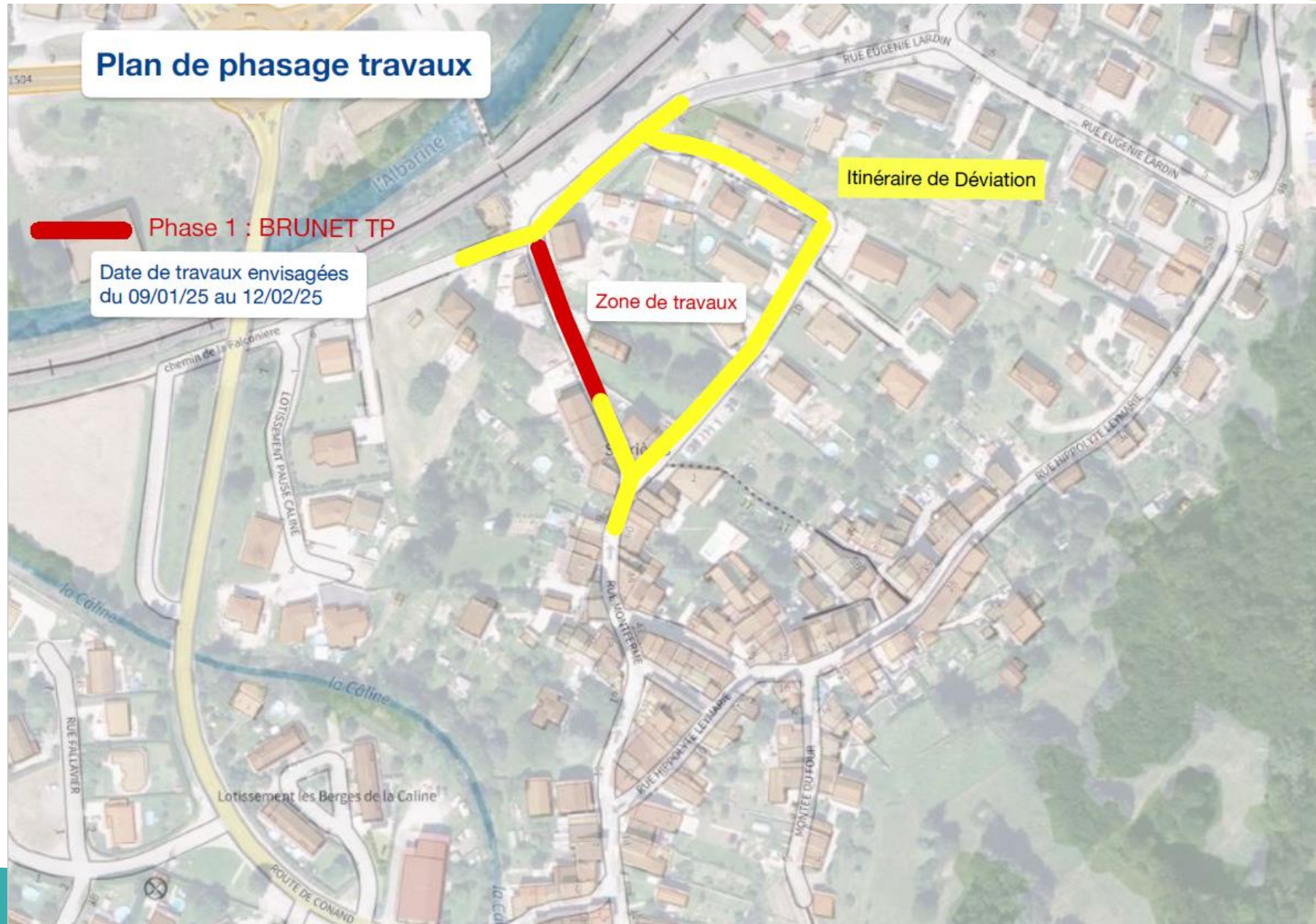
- Démarrage des travaux prévu en **décembre 2024**
- Fin des travaux prévu au **printemps 2025**

Programme des travaux voirie :

- Démarrage travaux printemps 2025



Phasage des travaux



Phasage des travaux



Phasage des travaux



Phasage des travaux



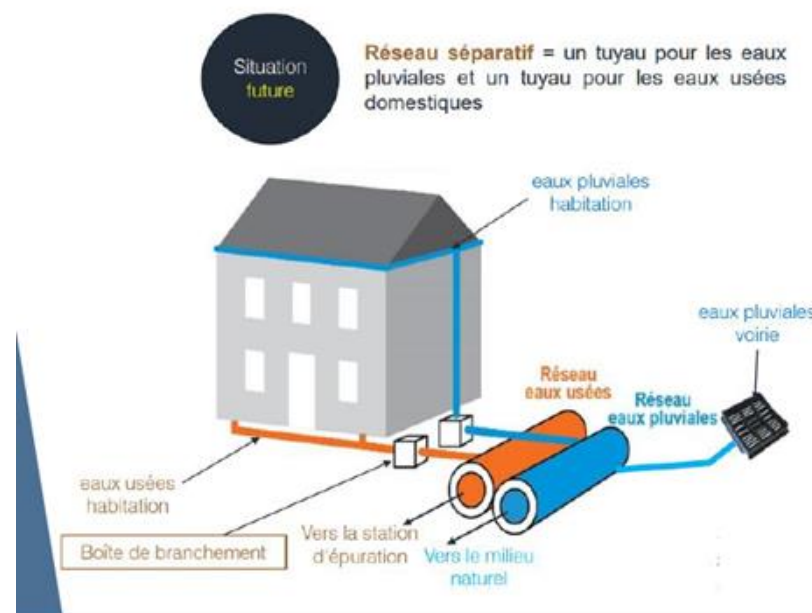
Obligation des propriétaires

FIN DES TRAVAUX

RESEAU ASSAINISSEMENT PUBLIC EN SEPARATIF

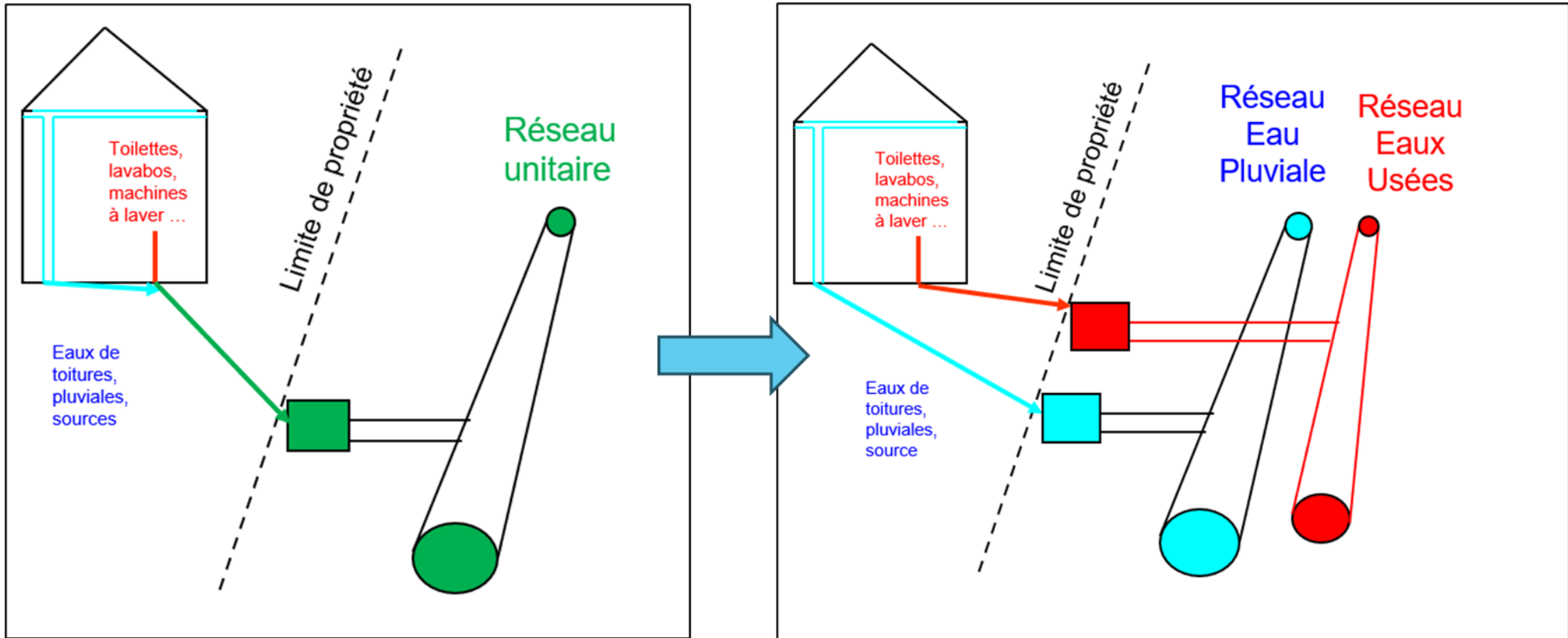
OBLIGATION DE CONFORMITE DOMAINE PRIVE SOUS 2 ANS

(Code de la santé publique et règlement d'assainissement)



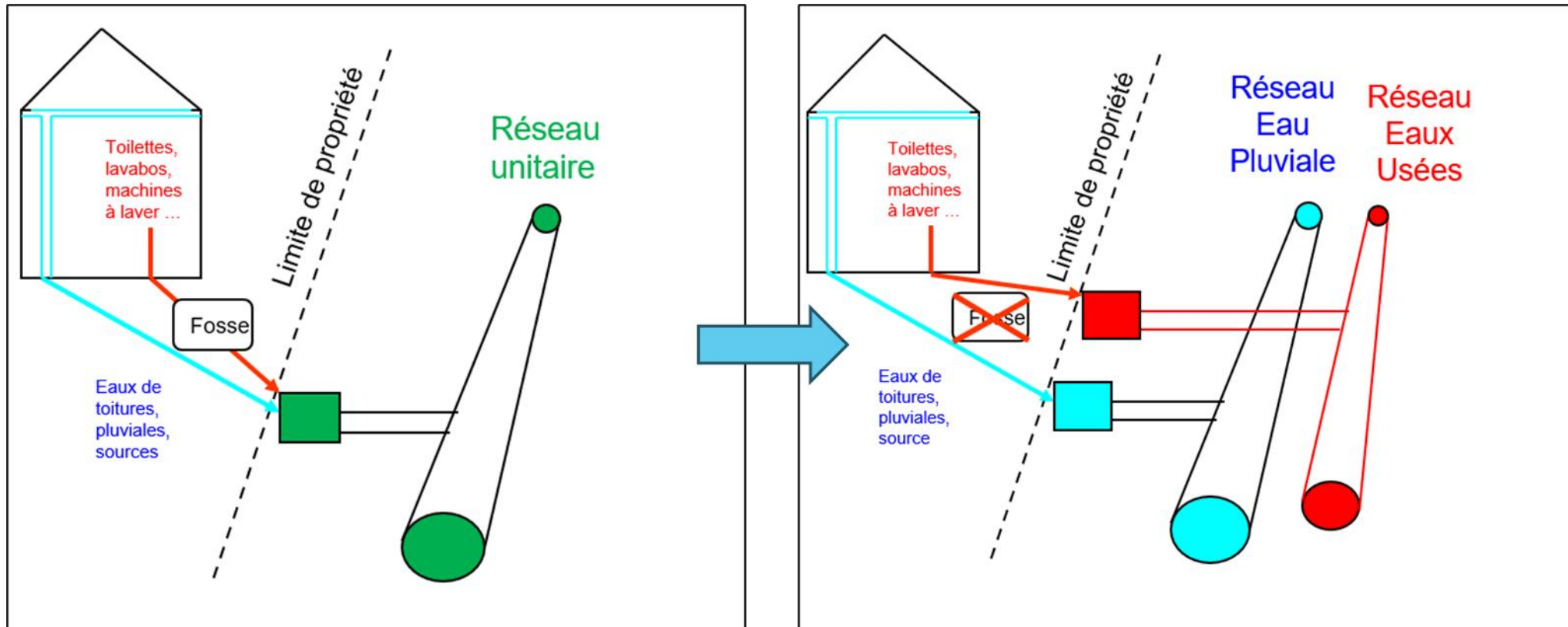
Obligation des propriétaires, cas n° 1

Les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées ensemble en domaine privé



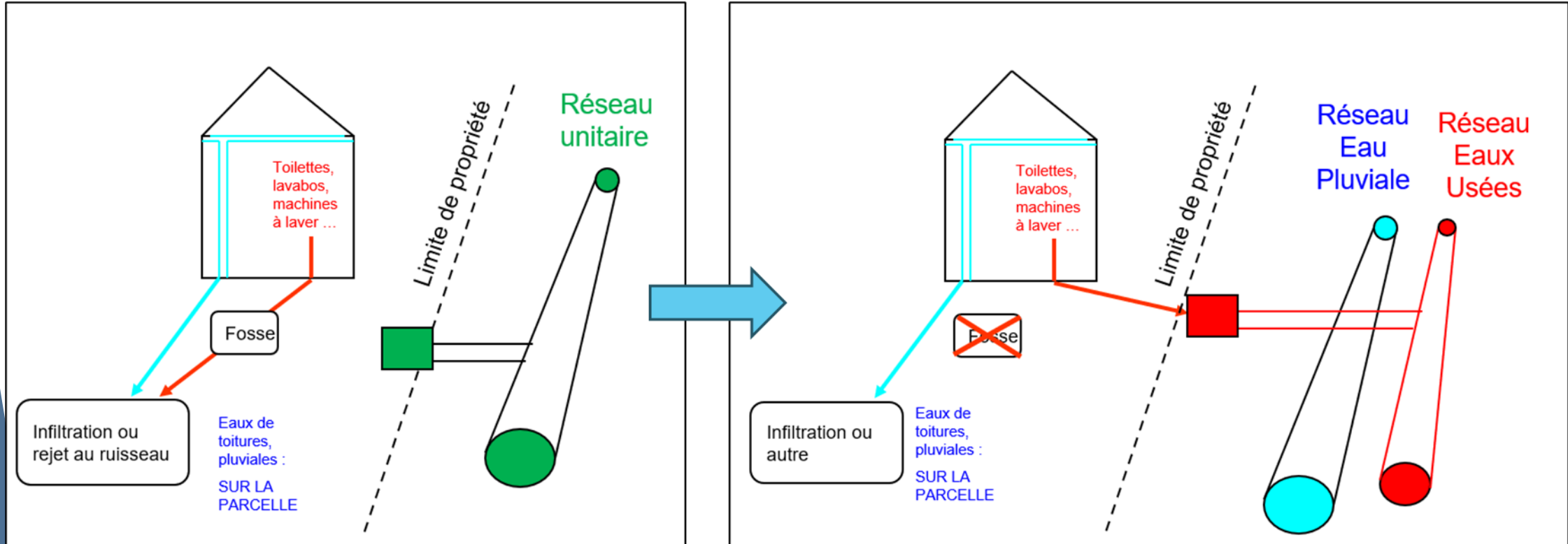
Obligation des propriétaires, cas n° 2

Une fosse est présente en domaine privé



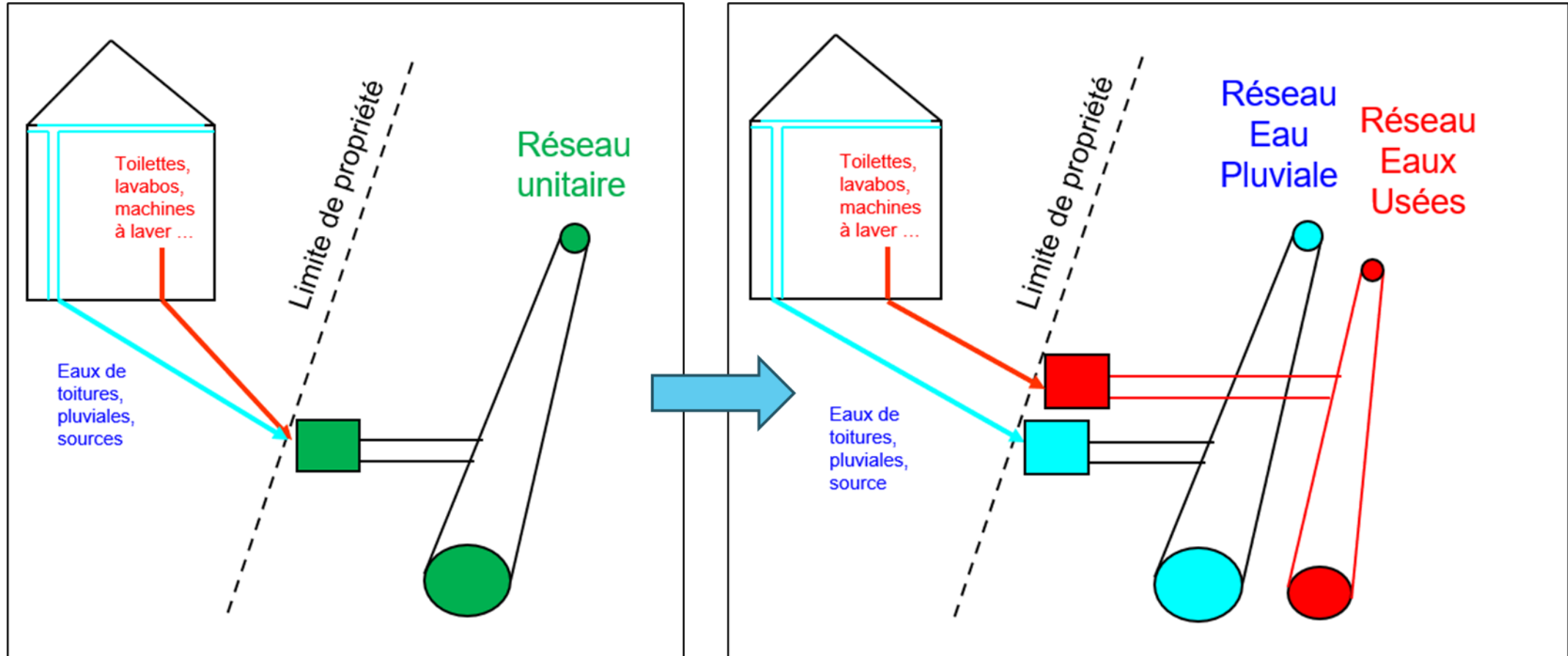
Obligation des propriétaires, cas n° 3

L'habitation n'est pas raccordée au réseau collectif



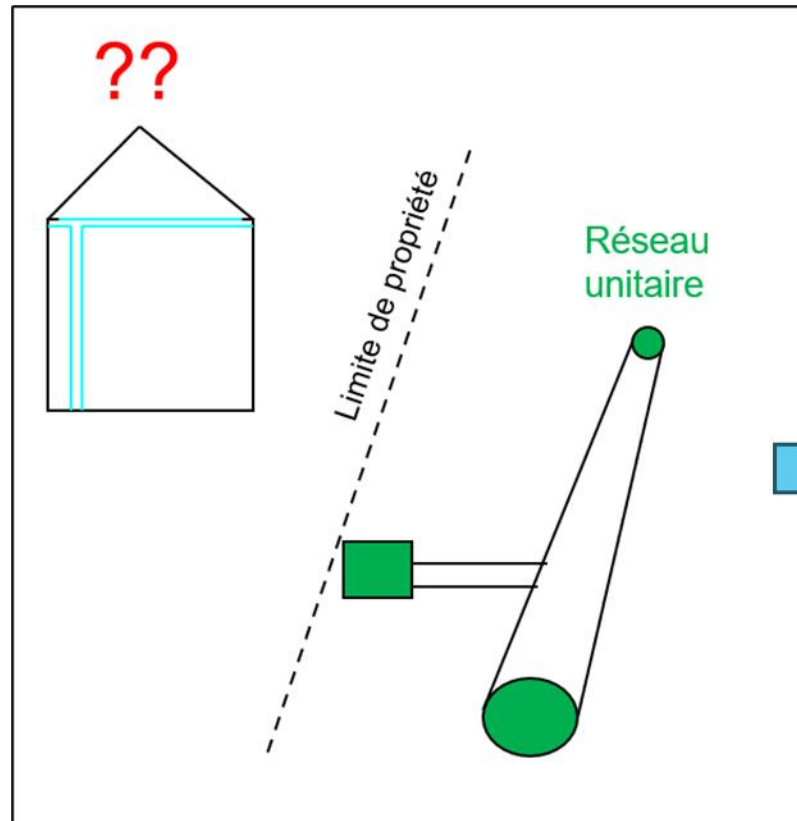
Obligation des propriétaires, cas n° 4

Les réseaux seront séparés en phase travaux



Obligation des propriétaires, cas n° 5

Situation non connue



PRENDRE CONTACT AVEC LE STEASA
POUR CONNAITRE VOTRE SITUATION

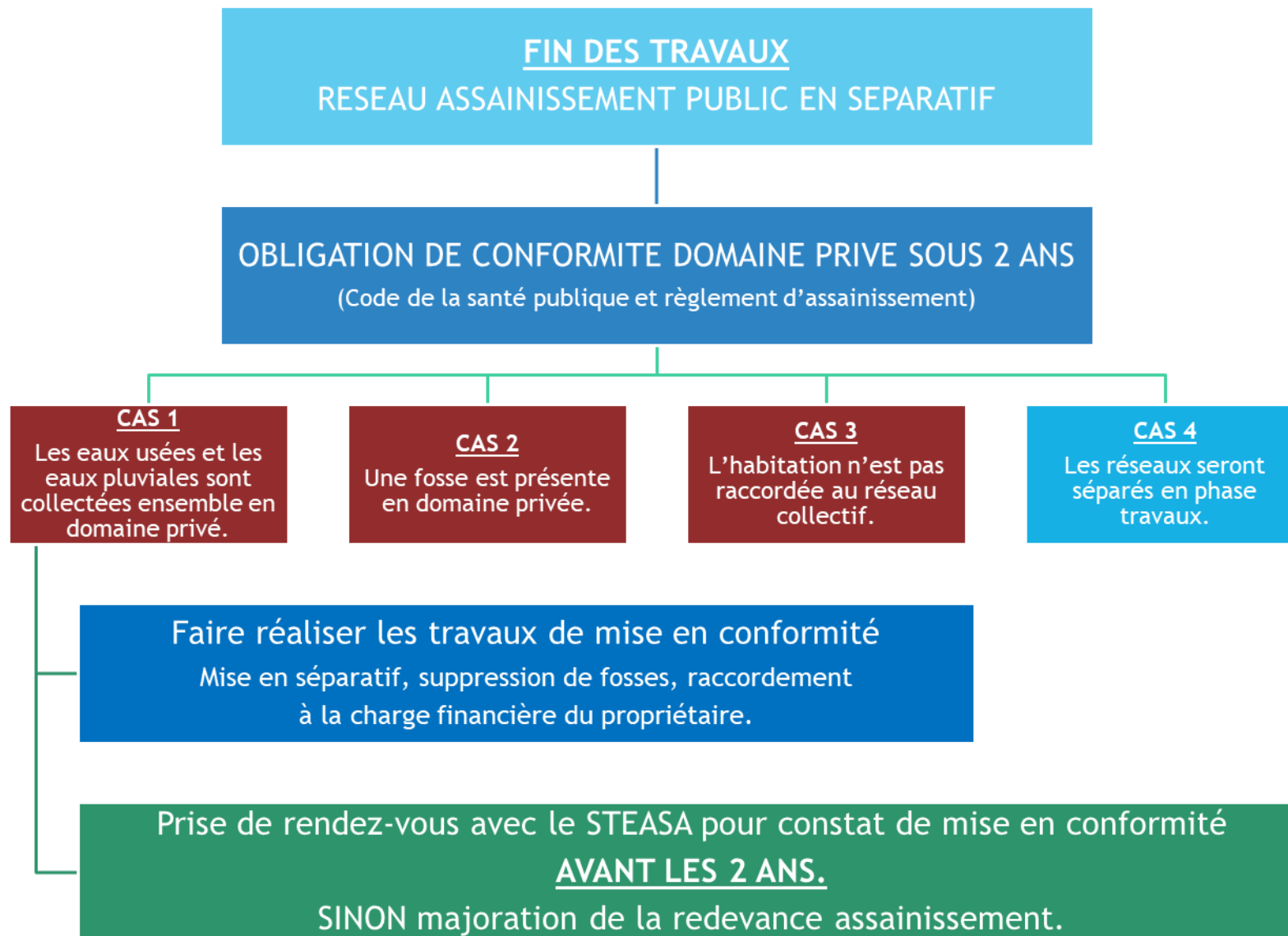
STEASA

SYNDICAT DU TRAITEMENT DES EAUX
D'AMBERIEU ET DE SON AGGLOMERATION

contact@steasa.fr

04 74 35 07 16

Obligation des propriétaires



Questions diverses



Merci pour votre attention

